



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MEUSE

CABINET  
Service de la communication interministérielle  
pref-communication@meuse.gouv.fr

Bar-le-Duc, le 1<sup>er</sup> novembre 2017

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Conseil en ressources humaines pour les TPE-PME : la DIRECCTE lance l'appui conseil Ressources Humaines (RH)**

Nouvelle prestation de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), l'appui conseil RH remplace le dispositif d'aide au conseil Gestion Prévisionnelle des Emplois et des compétences (GPEC), et s'adresse aux entreprises de moins de 300 salariés qui ne disposent pas d'une fonction RH structurée avec priorité aux entreprises de moins de 50 salariés.

Son objectif : accompagner l'entreprise dans le cadre d'une démarche stratégie en ressources humaines globale. La prestation peut porter sur l'appui au processus de recrutement, l'intégration des nouveaux arrivants et la professionnalisation RH des dirigeants.

Pour plus d'informations sur l'accompagnement des TPE-PME : <http://travail-emploi.gouv.fr/emploi/accompagnement-des-tpe-pme/>